

FICHE MODE D'EMPLOI

Appel à projets pour l'accompagnement au développement du réemploi 2025



Le réemploi est un enjeu crucial et un défi pour les entreprises, attendu par les consommateurs et imposé par la réglementation.

Après des décennies de "tout usage unique", les entreprises innovent pour développer des solutions de réemploi des emballages, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités.

La loi AGEC impose aux éco-organismes de la REP des emballages ménagers de **financer des solutions de réemploi**. Depuis 2023, ces éco-organismes doivent consacrer **5 % de leurs contributions** au réemploi.

Pour soutenir ces évolutions, il est essentiel de sensibiliser les consommateurs. Depuis 2024, **0,5 % des contributions** des éco-organismes sont dédiées à des **actions d'information et de sensibilisation** pour promouvoir la vente en vrac et les emballages réemployables.

Nous consacrons **une partie** de ces enveloppes au présent Appel à projets (AAP).

L'objectif de cet AAP est de renforcer les connaissances sur le réemploi des Emballages ménagers et les partager à grande échelle, notamment à travers des guides. Nos financements ne sont pas une subvention mais une contrepartie aux Livrables que vous nous fournissez sur votre projet.

Vous êtes client d'Adelphe ?

Bonne nouvelle : cette année vous disposez de **votre propre cahier des charges** avec des modalités de candidature encore **plus adaptées à votre secteur**.

Pour candidater, rien de plus simple, vous pouvez télécharger votre dossier de candidature [ici](#).



Vous pouvez être candidat si vous êtes :

- ☐ Un **Client** de Citeo au titre de la **Responsabilité Elargie du Producteur**
 - ☐ si vous êtes **Metteur en marché** et que vous avez un **projet de réemploi d'Emballages ménagers**
 - ☐ **seul** ou **en groupement** avec d'autres Metteurs en marché clients Citeo
- ☐ Un **Apporteur de solutions de réemploi d'Emballages ménagers**, dans le cadre de **projets d'études et de développement**,
 - ☐ appuyés par une **lettre d'intention** d'un ou plusieurs clients Citeo
- ☐ Une **Fédération professionnelle** de Metteurs en marché
 - ☐ si vous souhaitez financer des **études**



Pour quels projets pouvez-vous être candidat ?

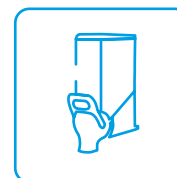
- ☐ **La date** : le projet doit être réalisé entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2026.
- ☐ **Le territoire** : le projet doit avoir lieu en France. Pour être clair, il doit être destiné à une mise sur le marché en France hexagonale ou dans les DROM COM.
- ☐ **Le type de réemploi** : le projet doit concerner le réemploi d'Emballages ménagers, et correspondre à l'une de ces trois catégories :



- ☐ Le **préemballé** avec réemploi par le professionnel



- ☐ L'emballage parent avec **recharge**



- ☐ La vente en **Vrac** avec réemploi par le professionnel ou par le consommateur



Les exclusions :

- les produits dont le cahier des charges interdit le réemploi. *Par exemple : les aérosols, un produit protégé par son AOP...* ;
- les produits interdits à la vente en vrac pour des raisons de santé publique. *Par exemple : les produits laitiers liquides traités thermiquement, les produits surgelés, préparations pour nourrissons, le papier hygiénique, les couches...*

FICHE MODE D'EMPLOI

Appel à projets pour l'accompagnement
au développement du réemploi 2025



Comment **bénéficier** de l'Appel à Projets ?

Les Candidats éligibles peuvent accéder à notre dispositif, financé par 5,5 % des contributions pour le réemploi.

En remplissant les conditions du Cahier des charges, vous accédez au « **Parcours Financement** ».

Si votre projet est accepté pour le **Parcours Financement**, nous évaluerons son éligibilité au **Parcours Financement et Accompagnement**. Ce parcours offre aux Lauréats sélectionnés un financement accru et la mise à disposition de notre expertise technique. Pour en bénéficier, il faut que votre projet soutienne la **Standardisation**, l'**Innovation** ou la **Mutualisation**.

Les Campagnes de communication accèdent directement au **Parcours Financement et Accompagnement**, si elles sont éligibles. Les candidats avec un projet de Campagne qui refusent ce Parcours ne recevront aucun financement.



1

Contribuer à la **STANDARDISATION** des pratiques de réemploi

Le projet favorise-t-il la standardisation des pratiques, des processus et des équipements liés au réemploi ? Est-il porté par un groupement d'acteurs clés du secteur et couvre-t-il plusieurs étapes de la boucle de réemploi ?



Exemple : plusieurs clients (groupement de Metteurs en marché) développent ensemble un pot cosmétique réemployable.

2

Présenter une **INNOVATION**

Le projet apporte-t-il une innovation majeure en matière de produit, procédé, mode de production, débouché ou matière première, avec un fort potentiel de développement ?



Exemple : un apporteur de solution de réemploi a un projet de développement d'une barquette réemployable avec une résine compatible avec les flux recyclages existants en usage unique.

3

Participer à la **MUTUALISATION**

Le projet favorise-t-il la mutualisation des ressources ou des processus entre acteurs d'un même territoire ou secteur, optimisant ainsi les coûts grâce aux économies d'échelle ? Est-il facilement reproductible ?



Exemple : Plusieurs clients de Citeo, provenant des secteurs alimentaire et non alimentaire, unissent leurs efforts pour proposer une solution de réemploi à destination des ménages. Ils travaillent ensemble avec plusieurs distributeurs et utilisent une logistique commune pour récupérer les emballages réemployables sales.

FICHE MODE D'EMPLOI

Appel à projets pour l'accompagnement
au développement du réemploi 2025



Quel type de réemploi ?

Il existe trois types de réemploi qui diffèrent en termes d'organisation pour **le professionnel** et **le consommateur**.

Votre projet doit concerner l'un des trois types de réemploi d'Emballages ménagers suivants et répondre aux critères correspondants :



Le **Préemballé** avec réemploi
par le professionnel



L'Emballage parent avec
Recharge



La vente en **Vrac** avec réemploi
par le professionnel ou par le
consommateur

Quel type de projet finançons-nous ?

Que vous soyez un client, un apporteur de solutions de réemploi ou une fédération professionnelle, **plusieurs catégories de projets** peuvent bénéficier de notre soutien financier.



Les travaux exploratoires éligibilité en fonction des critères du cahier des charges

- Etude préliminaire
- Etude d'opportunités consommateurs
- Etude environnementale
- Développement d'un emballage adapté au réemploi
- Développement de dispositifs
- Développement de logiciels ou d'applications de traçabilité
- Test d'une offre réemploi en point de vente (préemballé, recharge, vrac)

Les investissements pour les Clients

Après avoir testé et éprouvé un modèle de réemploi avec les travaux exploratoires, les investissements permettent un **passage à l'échelle** de vos projets de réemploi. Vous pouvez avoir besoin d'infrastructures nouvelles ou de financement pour les opérations liées au réemploi des Emballages ménagers.



Les campagnes de communication pour les Clients

- Campagne d'influence
- Copy vidéos (TV, Cinéma, Digital)
- Copy audio (Radio, Podcast)
- Capsule digitale pour Les réseaux sociaux
- Print (Affichage publicitaire, Encart presse)



FICHE MODE D'EMPLOI

Appel à projets pour l'accompagnement
au développement du réemploi 2025



Quelles étapes pour candidater ?



1. Cliquez [ici](#) pour
télécharger le Dossier
de candidature.



1. Cliquez [ici](#) pour
télécharger le Dossier
de candidature.



2. Lisez le **Cahier des charges** puis Remplissez la **Fiche
Candidature**, disponible dans le Dossier de candidature.
**Ne modifiez ni le format ni l'organisation de cette
Fiche.** Remplissez-la entièrement et avec exactitude.



3. Rédigez librement une **présentation de votre projet
pour les travaux exploratoires**. Cette présentation doit
illustrer et préciser votre Candidature. Vous pouvez y ajouter
tout document utile pour expliquer votre projet.



4. Remplissez le formulaire
et déposez votre Dossier
de candidature [ici](#).



4. Remplissez le
formulaire et déposez votre
Dossier de candidature [ici](#).



Comment recevrez-vous notre réponse ?

Nous étudions les Dossiers **dans l'ordre de dépôt des
Candidatures complètes**.

Lorsque nous recevons votre Candidature, nous vous enverrons
un accusé de réception par e-mail automatique. À partir de
cette date, nous nous engageons à vous répondre dans un **délai
de 3 mois**. Nous vous indiquerons **par e-mail** si nous
acceptons ou si nous refusons votre projet.



Les dates à retenir

Ouverture des Candidatures :
le 12 mai 2025 pour Citeo
le 15 mai 2025 pour Adelphe

Fermeture des Candidatures :
le 31 octobre 2025 à 23h59

Votre projet doit débuter avant :
le 31 décembre 2025



Qu'est ce que la **Fiche Candidature** ?

C'est un document sous
format Excel. Il comporte
plusieurs onglets, vous devez y
décrire votre Projet et
renseigner le volet financier.
Vous trouverez la Fiche
candidature dans le Dossier de
candidature.

Comment versions-nous le paiement ?

Le projet

1

**Acompte de
30%**

du montant financé par Citeo
à réception des premiers
justificatifs

2

**Solde de
70%**

à réception des livrables
en fonction des dépenses
éligibles réelles